



**Ecole primaire
Jean Moulin**

Compte rendu du Conseil d'Ecole

réuni le 5 novembre 2019

Début de séance 18h00

Présents :

Equipe pédagogique : Mesdames Sandrine ADDARIO, Viviane BERTOUT, Aurore BLOUET, Julie CARPENTIER, Aline CONCHONNET, Camille DANNER, Léa FABREGUETTES, Diane FOURNIER, Véronique FRAU, Cécile GHAZOUANI, Julie KUY, Frédérique MICHELI, Sophie PIRASTU, Céline SANNIER, Céline STEVENANT, Vanessa VOGT, Messieurs Stéphane BONANSEA, Pascal JACQUET, David MARIE-ROSE.

Parents délégués : Mesdames Assia ABDESSELAM, Anne-Laure BALBONI, Estelle BRATSCHI, Alice DEHAN, Emmanuelle GARAUULT, Caroline GERAADS, Hager KALLALI, Isabelle MANET, Adélia NUNES GAUDINAT, Anne-Mahaut RIGALDIES, Monsieur Stéphane RICHARD.

Représentante de la Mairie de BRON : Madame Françoise MERMOUD.

DDEN : Madame Annick JASSERAND.

Agent d'encadrement mairie: Madame Isabelle PLASSARD.

ATSEM: Madame Naïma ABABOU.

Excusés : Mesdames Florence BERROUTH-ROQUES, Judith FRESQUET, Alexia LESCURE, Annie MAGAT, Amèle RABAH, Mylène TISSIER.

1. Bilan rentrée 2019-2020 :

Les effectifs du groupe scolaire : 392 élèves

En Maternelle : 178 élèves pour 7 classes multi niveaux TPS-PS-MS-GS

Un élève de maternelle peut être éventuellement amené à rester dans la même classe pendant 2 années, après il changera d'enseignante.

En Élémentaire : 214 élèves pour 5 classes (2 CE2, 1CM1, 1 CM1-CM2, 1 CM2) + 1 CP dédoublé (22 élèves+ 2 enseignants)+ 2 CP à 10 et 12 élèves + 2 CE1 dédoublés (2 classes de 23 élèves avec 2 enseignantes dans chaque classe). .

les CP et CE1 dédoublés :

Le dispositif s'étend cette année aussi aux CE1. Les enseignant.e.s constatent les progrès des élèves, avec une meilleure mise en œuvre des apprentissages. Les enseignant.e.s organisent des ateliers et des groupes de travail pour aider au mieux les élèves.

Les élèves de CE1 seront préparés à être plus autonome, en vue de leur entrée au CE2.

La répartition des élèves dans les classes de CP a été faite par les maîtresses de GS, en prenant en compte des critères d'hétérogénéité, de mixité...

Chaque enseignant.e de CP et CE1 intervient aussi auprès des autres classes de l'école, pour une durée de 1h30 par semaine, ce qui permet aux autres enseignant.e.s de faire des activités en petit groupe ou en co-intervention.

Le dédoublement des classes de GS est une possibilité envisagée par le ministère, mais pour le moment nous n'avons pas d'information à ce sujet.

Enseignement italien :

Mme Addario assure cet enseignement dans l'école.

Il y a 13 élèves du CP au CM2. Les élèves suivent cet enseignement tout au long de leur scolarité élémentaire. Mme FRAU enseigne l'anglais aux élèves de Mme Addario pendant ce temps .

Accueil des enfants en situation de handicap :

3 élèves ont une notification MDPH. L'école compte une AVS à plein temps (20h). Ses heures sont réparties en fonction des besoins auprès de ces 3 élèves.

RASED : Le réseau d'aide est basé à l'école Pierre Cot. Le poste de Mme Sébastia, enseignante spécialisée à dominante pédagogique, n'a pas été remplacé. Le réseau ne compte plus que 3 personnes (1 psychologue scolaire, 1 enseignante pour l'aide à dominante relationnelle, 1 enseignant pour l'aide à dominante pédagogique). Ce dernier a donc du revoir la répartition de ses heures pour pouvoir intervenir sur notre école.

Cette suppression de poste étant fort dommageable pour les élèves du secteur, les parents élus se proposent de faire un courrier à l'Académie réclamant la réouverture du poste.

2.Le règlement intérieur:

L'âge de l'instruction obligatoire étant abaissé à 3 ans, les modifications suivantes portant sur le Titre 1 et le Titre 2 du règlement intérieur de l'école sont soumises au vote :

TITRE 1 - ADMISSION ET INSCRIPTION DES ELEVES

ADMISSION A L'ECOLE MATERNELLE: *L'âge de l'instruction obligatoire est abaissé à 3 ans. L'obligation d'instruction entraîne une obligation d'assiduité qui peut être aménagée en Petite Section. L'enfant doit faire preuve d'une maturité physiologique suffisante (la fréquence rapprochée des incidents corporels peut remettre momentanément en question la scolarisation ainsi qu'une difficulté prolongée à s'adapter à la vie sociale du groupe).*

DISPOSITION COMMUNE: *lors de la première admission les parents doivent indiquer s'ils acceptent ou non que leurs coordonnées (e-mail, téléphone, adresse personnelle) soient communiquées aux associations de parents d'élèves.*

TITRE 2 - FREQUENTATION ET OBLIGATION SCOLAIRES

Toute interruption de l'assiduité scolaire d'un élève doit être obligatoirement justifiée par un courrier portant le motif, daté et signé par les parents. Lorsque l'assiduité est irrégulière (au moins 4 demi-journées d'absence non justifiée dans le mois en élémentaire) la directrice adressera aux familles un courrier de l'Inspecteur d'Académie rappelant les règles d'obligation et d'assiduité scolaire.

Le conseil d'école présentera une fois par an un rapport d'information sur l'absentéisme scolaire dans l'école.

Le règlement avec ses modifications est adopté à l'unanimité.

Il sera transmis aux familles par l'intermédiaire des cahiers de liaison et devra être signé.

3.Projets 2019-2020 :

Projets financés par la municipalité de Bron :

- Danse à l'école maternelle : 400€ pour l'intervention d'un danseur
- Jeux coopératifs à l'école 200€
- Découvrir un musée CP 192,50€
- Parcours Image/arts visuels CM2 300€
- Atelier Musée des Confluences CE2 192,50€
- Musée des Frères Lumière CM1 192,50€

Remerciements à la municipalité qui finance 6 projets de l'école sur les 24 projets retenus pour toutes les écoles de Bron.

En maternelle :

- Jardinage avec participation de toutes les classes au concours Graines de Fleurs.
- Plurilinguisme : intervention des parents à l'école autour de contes et chants de différentes cultures.
- Laïcité : partage des cultures en lien avec le projet précédent.
- Alimentation : poursuite du projet de l'année dernière, sans intervention de la nutritionniste et du psychomotricien.
- Danse (classes de Cécile et Frédérique) : marathon de la Danse- accueil d'un danseur
- Piscine pour les GS : à partir du mois de janvier, si il y a assez de parents avec agrément et accompagnateurs pour les vestiaires.

- Dentiste : intervention d'une dentiste bénévole auprès des GS, suivie d'un Café des Parents.

-Musique : 2 étudiants du CFMI (Centre de Formation des Musiciens Intervenants) interviennent auprès des GS.

En élémentaire :

• CP :

- participation au défi scientifique proposé par la mairie - 1 thème → 1 projet - possibilité de bénéficier du centre aéré (bus gratuit, matériaux, outils) - présentation au centre aéré avec une exposition (début juin) - à la fin de l'exposition ce sont les élèves élus au conseil municipal d'enfants qui décerneront les différents prix.

- Projet musée + projet musique avec CFMI

• CE1 : pas de projet spécifique car le projet n'a pas été financé

• CE2 :

- Antiquité (partenariat avec le musée gallo-romain, 3 séances avec le musée 1 visite / 1 atelier cuisine / 1 sortie avec une visite des ruines + exposition + visite du vieux Lyon)

- musée des Confluences : territoire → environnement proche - peuples aborigènes

- projet correspondance avec une classe à Nîmes puis rencontre numérique

- projet CFMI avec une des deux classes

• CM1 :

- CFMI

- musée des Frères Lumière (histoire des arts + visite)

- Défi classe énergie (4 matinées dans l'année + rencontre avec les parents où les enfants présenteront les projets à leurs parents + remise de diplôme / discours ,lien avec l'étude de la langue).

- USEP avec un focus sur l'arbitrage

• CM2 :

- USEP

- Défi classe énergie

- Parcours image sur le thème de la frontière (1 film - artistes dans le domaine du numérique - exposition à la médiathèque).

• CM1/CM2 : USEP (3 rencontres sportives ou APPN)

• Participation aux Jeux de Bron pour les CM

Les parents élus remercient les enseignants pour leur investissement et la mairie de Bron pour les financements.

4. Evaluations CP/CE1

Evaluations nationales au début d'année imposées par le ministère.

CP : Ces évaluations ont lieu très tôt dans l'année et elles permettent de créer des groupes de besoin en fonction d'items choisis par l'Education Nationale. Les évaluations sont très longues et peu adaptées à des enfants de début de CP mais permettent de créer des groupes de besoin clairs qui confirment nos premières observations.

Problèmes des items évalués alors qu'ils n'ont jamais été vus au CP. Lors des passations, les enfants ne sont pas mis en difficulté et les élèves sont rassurés par les enseignants .

Pas de diffusion des résultats car peu intelligibles par les parents mais ils servent de support lors des rencontres avec les parents.

CP : 2 phases d'évaluations nationales / CE1 : une phase.

Ces évaluations permettent si besoin de réajuster les enseignements et permettent des échanges avec les classes de niveau inférieur.

5.Périscolaire :

- organisation

Mme Conchonnet n'est plus en charge de la coordination. Mme Plassard est référente périscolaire épaulée par une enseignante et une personne vacataire. Elle rappelle qu'elle est là de 8 à 18h mais que son temps dédié au périscolaire est de 11h à 18h.

garderie du matin: accueil de 7h30 à 8h10

restauration scolaire de 11h20 à 13h20

périscolaire du soir : 16h30 à 17h / 16h30 à 17h45

- encadrement

garderie du matin : 2 enseignants à tour de rôle + Atsem

restauration scolaire en élémentaire : équipe nouvelle - beaucoup de turn over - l'équipe n'est toujours pas formée. L'équipe devrait être fixe d'ici la semaine prochaine.

restauration scolaire en maternelle : Atsem

périscolaire du soir : majorité d'enseignants

Les parents font remarquer qu'ils rencontrent parfois des difficultés pour se connecter à l'Espace Ecole.

- **projets :**

- PEDT sur le gaspillage alimentaire en maternelle 2 ATSEM
en primaire : affiches prévues sur des jeux + challenge gaspillage par classe (les 15 derniers jours de chaque période)
- projet Hip Hop avec l'école Pierre COT - création d'un spectacle pour la fête de l'école avec une rencontre entre les 2 écoles
- Œuvre : grande affiche sur le gaspillage alimentaire
- Projet en lien avec la maison de retraite proche de l'école (avec des rencontres) : encore à définir (probablement pour l'année scolaire 2020-2021).
- Association Lire et faire lire : 1 fois en maternelle et 1 fois en élémentaire
- Parcours découverte : création de cartes avec une dessinatrice professionnelle - échecs
- Fabrication de mangeoires

—> Remerciements aux parents d'élèves qui ont fait des dons de jeux et de livres

- **résolution des conflits**

Mme Plassard indique que des familles se permettent de venir régler aux portails des conflits entre enfants qui se déroulent lors du temps périscolaire. Ceci est très dommageable et il est rappelé que les conflits entre enfants doivent être gérés par les animateurs en lien avec la référente.

- **délais d'information en cas de grève**

Difficultés liées aux délais pour les familles et les collègues - problème au niveau de l'affichage notamment pour la question du pique-nique, avec une information qui manque de clarté et de simplicité.

Demande d'harmoniser les temps d'accueil entre la maternelle et l'élémentaire et de simplifier la communication.

Les parents élus demandent s'il est possible de réinstaurer la distribution de flyers.

Mme Mermoud, adjointe, précise que l'inscription, sur le site internet de la ville, aux alertes SMS, est recommandée.

6. Récréations

Depuis le début de l'année, en raison des travaux, il y a 2 services de récréation par demi journée dans la cour A. L'ambiance de la cour de récréation en est plus apaisée et les élèves ont plus d'espace.

A la fin des travaux, le conseil des maîtres jugera s'il est bon de maintenir cette organisation ou non.

7. Circulation/entrées en maternelle

Information/organisation

Création de l'espace modulaire: la circulation dans l'école a été repensée pour la sécurité, pour qu'il y ait un adulte à chaque entrée de l'école (plan vigipirate).

Accès à la nouvelle classe modulaire et à la classe 1 : entrée du côté de l'entrée principale (Amèle ou Sophie)

Certains parents se plaignaient de bénéficier de peu de temps pour déposer leurs enfants, quand il en ont plusieurs dans différentes classes : il s'avère qu'il n'y a pas de difficulté flagrante et qu'il n'y a de difficulté que pour les familles qui arrivent à 8h30 (rappel: heure de fermeture des portails).

L'accueil des classes 1 et 7 est assuré par les enseignantes la plupart du temps et cela ne pose pas de problèmes particuliers aux enfants qui ont bien identifié ces adultes.

8. Travaux :

- **point sur l'avancement des travaux de rénovation du bâtiment A**

Ce qui a été fait : rénovation thermique - mise en accessibilité - aménagements complémentaires

Ce qu'il reste à faire : habillage façade - sanitaires - cuisine - sanitaires WC - local technique

Planning prévisionnel : fin des travaux pour les vacances de Noël mais retards possibles dus aux intempéries

Après Noël : finitions + plantations d'arbres dans la cour B

Il reste des nuisances sonores perturbatrices mais le chantier se passe bien - pas de problème de sécurité.

Remerciements de la ville pour la patience des enseignants.

- **utilisation des toilettes modulaires**

WC : problème de taille car livraison de wc trop petits

Chauffage : il y a des convecteurs qui ont été désactivés tant qu'il n'y a pas de problème de gel pour éviter les gaspillages énergétiques.

- **remplacement des figurines côté Gargarine**

Figurines vandalisées : elles ne sont pas réparables, une seule d'entre elle sera remplacée car le coût est très important (1500€ par figurine).

- **travaux d'aménagement de la rue Louis**

Création d'un trottoir pour sécuriser la circulation des enfants se rendant à l'école : la métropole a fait une proposition d'aménagement. La solution proposée ne convient pas aux riverains en ce qui concerne la circulation. La métropole va faire une étude complémentaire.

9. Moments festifs et organisation de la fête de l'école

Temps forts ont été transmis aux parents via les cahiers de liaison.

Problème de la fête de l'école car l'association des Gônes de Moulin a été dissoute. L'équipe enseignante ne considère pas comme possible d'organiser la fête de l'école seule.

Les parents souhaiteraient qu'elle ait lieu : le problème est que trop peu de parents se proposent au niveau de l'organisation.

La FCPE propose de reprendre l'organisation de la fête.

Réunion à programmer entre la direction et la FCPE pour discuter du maintien et des conditions de la fête de l'école.

10. Informations des parents FCPE/Ma Share école

Les informations ont été mises sur le site de l'école.

Ma Share école est une application gratuite et sécurisée destinée aux parents d'élèves de primaire et collège qui vise à faciliter la communication entre les parents. Possibilité d'envoyer des notifications - tous les parents peuvent envoyer des informations.

L'objectif est de ne plus utiliser la liste de diffusion et de passer par l'application.

Fin de séance : 20h15

Secrétaires de séance : Enseignants

La Directrice,
Aline Conchonnet